

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21/03/2011

**Présents** : ML. Dubois, L. Rossetti, G. Bellaton, L. Bourgeois, N. Avrillier, M. Balain, L. Briançon, C. Harnay, C. Janin, L. Mougeot, N. Verdegem.

**Excusés** : R. Taponard donne pouvoir à L. Rossetti, F. Bérard à ML. Dubois, L. Hapchette à G. Bellaton, F. Quinson à L. Briançon.

**Secrétaire de séance** : N. Avrillier

Les CR du Conseil Municipal du 06/12/10 et du 15/12/10, ainsi que l'ordre du jour du présent conseil, sont approuvés à l'unanimité.

### **DELIBERATIONS : Prises à l'unanimité, sauf indication autre.**

**Travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications, chemin de Ronde, convention avec le SleA** : il paraît judicieux de coordonner les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension et télécommunication avec les travaux de renforcement électrique. Concernant l'enfouissement du réseau de Télécom, le plan de financement proposé par le SleA prévoit une participation de la commune à hauteur de 5 040 €, soit 80 % de l'enveloppe prévisionnelle. Pour le réseau basse tension, une participation de la commune à hauteur de 4 000 €, soit 40 % de l'enveloppe prévisionnelle.

Le CM décide de réaliser ces travaux, d'accepter les plans de financement proposés par le SleA, autorise le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage avec le SleA.

### **Emprunt effectué par DYNACITE pour une construction au « Pré Nouveau», demande de cautionnement par la commune** :

afin de financer la construction de 10 logements collectifs destinés à la location, DYNACITE a décidé de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, deux prêts locatifs aidés. La Caisse subordonne son concours à la condition que le remboursement des emprunts soit garanti solidairement par la commune de Douvres à hauteur de 30% et par le Conseil Général de l'Ain à hauteur de 70 %.

Le CM autorise le Maire à signer tout document afférent.

### **FINANCES : BUDGET « COMMUNE » :**

#### **Compte administratif 2010 :**

En l'absence de Mme le Maire, le CM approuve le compte administratif « Commune » 2010 :

<u>Section de fonctionnement</u> :	dépenses	323 945,16 €
	Recettes	585 027,48 €
	Excédent de :	261 082,32 €
Excédent de fonctionnement de 2009 reporté :		267 948,37 €
Résultat de l'exercice 2010 : excédent de		529 030,69 €.

<u>Section d'investissement</u> :	dépenses	818 172,22 €
	Recettes	636 171,52 €
	Déficit de	182 000,70 €
Déficit d'investissement de 2009 reporté :		150 054,00 €
Résultat de l'exercice 2010 : déficit de		332 054,70 €

Ce déficit est donc largement couvert par les économies faites sur le budget fonctionnement.

**Le compte de gestion** établi par le comptable du trésor est conforme au compte administratif ; il est arrêté au montant de 196 975,99 € (529 030,70 – 332 054,70) et est approuvé par le CM qui autorise Mme le Maire à le signer.

**Affectation des résultats** : Le CM approuve l'affectation en réserve R 1068 d'investissement d'une somme de 332 054,70 € pour combler le déficit et 25000 € pour les restes à réaliser, et un report en fonctionnement R 002 de la somme restante soit 171 975,99 €.

**Décision en matière des taux d'imposition** : Le CM décide de maintenir les taux d'imposition, inchangés depuis 1996 (taxe habitation 13,10 % ; taxe foncière sur le bâti 16,46 % ; taxe foncière sur le non bâti 55,80 %).

Le CM se prononce sur une participation financière de la Commune aux associations locales.

Mme le Maire propose et le CM approuve que le budget soit voté par chapitre et non pas à l'article.

**Le budget primitif 2011 équilibré (fonctionnement 707 900 € ; investissement 832 054,70 €) est approuvé**

## **BUDGET ASSAINISSEMENT :**

### **Compte administratif 2010 :**

En l'absence de Mme le Maire, le CM approuve le compte administratif « Assainissement » 2010 :

<u>Section de fonctionnement :</u>	dépenses	66 592,17 €
	Recettes	171 339,92 €
	Excédent de :	104 747,75 €
Excédent de fonctionnement de 2009 reporté :		13 678,50 €
Résultat de l'exercice 2010 : excédent de		118 426,25 €

<u>Section d'investissement :</u>	dépenses	32 315,26 €
	Recettes	37 010,79 €
	Excédent de	4 695,53 €

Déficit d'investissement de 2009 reporté :	4 428,49 €
Résultat de l'exercice 2010 : excédent de	267,04 €

**Le compte de gestion** établi par le comptable du trésor est conforme au compte administratif ; il est arrêté au montant de 118 693,29 € ( 118 426,25+267,04 ) et est approuvé par le CM qui autorise Mme le Maire à le signer.

**Affectation des résultats** : Le CM approuve l'affectation en investissement en R 001 d'une somme de 267,04 € et un report en fonctionnement R 002 d'une somme de 118 426,25 €.

**BAISSE REDEVANCE ASSAINISSEMENT**, le compte administratif 2010 présente un excédent suffisant pour envisager une baisse de la redevance d'assainissement sur la part proportionnelle. Le budget primitif 2011 est proposé avec **une baisse de la redevance, de 0.50 € par mètre cube d'eau consommé.**

Le CM décide de réduire à 0.90 € HT la redevance par mètre cube, que ce tarif sera applicable à toutes les factures émises à compter de la présente délibération.

### **Budget primitif 2011 :**

Le budget Assainissement 2011, voté au chapitre, équilibré (**fonctionnement 170 400,50 € ; investissement 78 867,04 €**) est approuvé.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

**Permis de construire** : Melle VESIN et M. JASPARD : maison individuelle. M. et Mme ZRABLIC : maison individuelle. M. PERDIGAL : extension maison existante. M. CHAPELLE : modificatif N° 2 garage.

**Déclaration préalable** : M. FROMONT : remplacement porte garage par baie vitrée. M. Mme DUPOYET : panneaux solaires. Melle BICHAT et M. FILLON : véranda. M. CHAPELLE : modification garage en partie habitable. M. DUPLANTIER : abri de jardin et abri de voiture.

**Rétrocession des voies privées d'un lotissement**, la demande doit émaner de la majorité des co-lotis, à partir de la 10<sup>ème</sup> année d'existence du lotissement.

**Stock de comprimés d'iode en Mairie**, la distribution se fait en cas d'instruction expresse du Préfet.

La Commune de Douvres s'associe à la Commune d'Ambronay dans le cadre d'une journée de **sensibilisation à la prévention routière**, qui aura lieu le 18 juin 2011, plus particulièrement destinée aux jeunes et aux seniors.

**Appel d'offre pour un cabinet d'architecture pour la future Mairie**, les plis ont été ouverts, 9 candidats, 4 retenus, qui vont être rencontrés prochainement par la commission appels d'offres.

**Présentation du nouveau projet crèche**, le SIVU porteur du RAM a rencontré plusieurs sociétés privées gestionnaires de crèches. Elles ont présenté leurs réalisations et projets. Il est possible pour le SIVU de signer une convention d'engagement avec l'une d'entre elles, pour une durée de 4 ans, définissant le nombre de berceaux et le coût. Ainsi les familles des Communes participant au SIVU, deviendraient prioritaires sur les places proposées par la crèche. Celle-ci accueillerait des enfants de 2 mois et demi à 6 ans, ainsi que les enfants porteurs de handicaps. Pour Douvres, le coût annuel s'élèverait à 6 000 € pour un berceau, soit 3 places.

Afin de poursuivre ou non l'étude, le Maire demande un accord de principe au CM.

Résultat du vote : 9 pour, 3 abstention, 3 contre.

**Piste cyclable Douvres-Ambérieu** : les négociations pour l'acquisition des terrains nécessaires à sa réalisation sont en cours. De plus, la CCPA délibèrera, le 23 avril prochain sur la prise de la maîtrise d'ouvrage de cette voie de déplacement doux.

**FIN DE SEANCE A 22H35**